

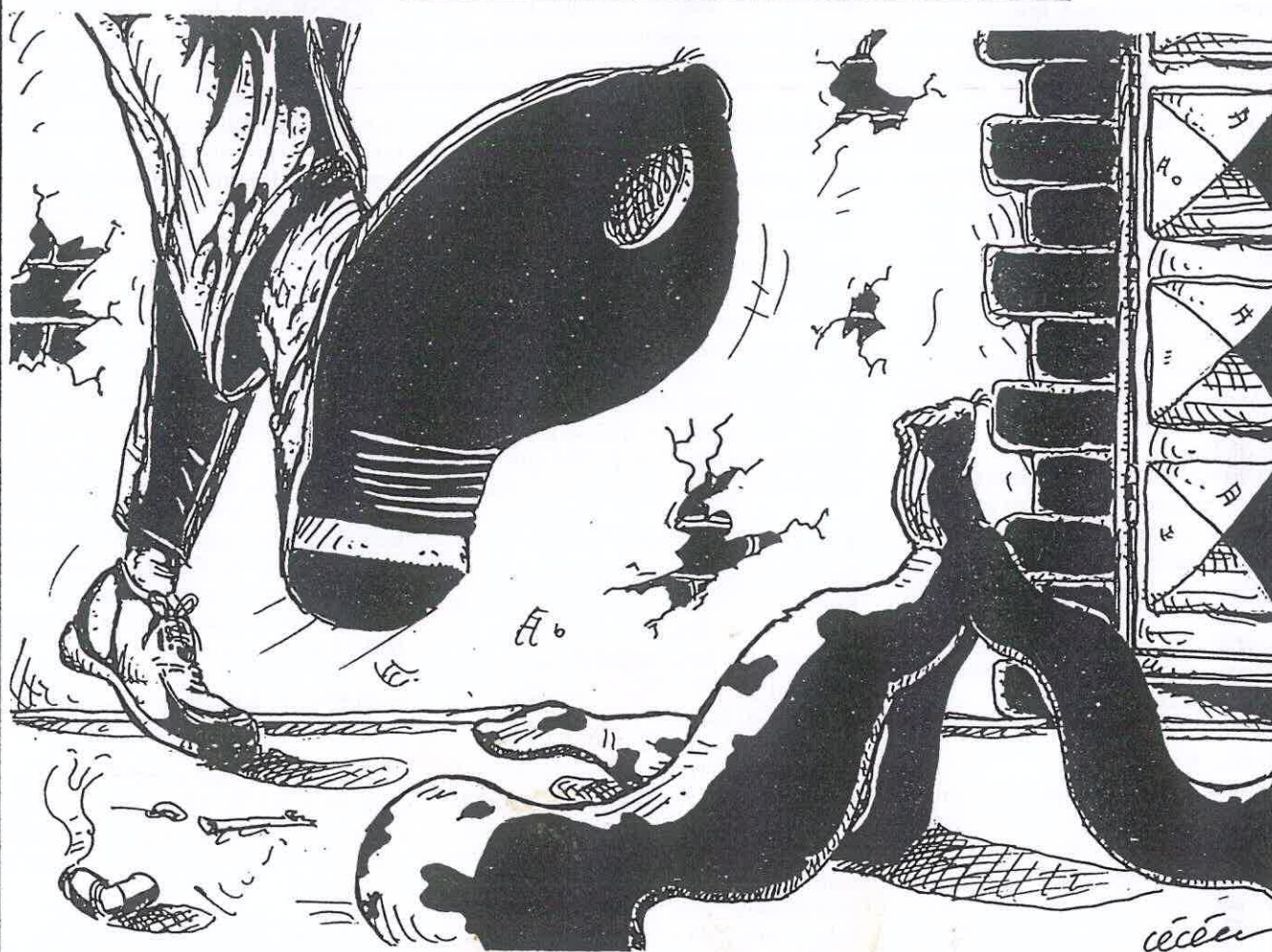
# La Lettre du C.D.E.S.

Bulletin du Centre de Documentation et d'Etudes Sociales



I.S.S.N. : 1240 - 0009 \* C.P.P.A.P. : 721171 \* OCT-NOV 94 \* N° 25 \* 5 FRANCS

## CHOMAGE :



Le gouvernement avance  
d'un pas décidé.

# avis à la population

## • NON AUX EXPULSIONS. SOUTIEN A PIERRE GELIS.

Pierre Gélis est un de nos derniers habitants indigène du quartier Arnaud Bernard.

Né 1 bis rue d'Embarthe, il incarne la mémoire du quartier depuis trois générations. Bien connu de tous les habitants pour ses aides aux jeunes et aux personnes âgées, il est aujourd'hui expulsé. Le 23 septembre, à 8 heures du matin : téléphone coupé, porte défoncée à coups de bélier sans sommation, saisie de tous ses biens, Gélis est embarqué au commissariat pendant que les maçons commencent à murir. Un relogement pour une nuit (!) lui est proposé au foyer d'Antipoul.

Nous ne pouvons rester indifférents. Nous dénonçons ces méthodes d'expulsion inhumaines et moyenâgeuses. Malgré deux interventions officielles de la "Coordination des habitants d'Arnaud Bernard en colère" avec le soutien du "Comité de quartier" à la préfecture, aucune proposition de relogement adaptée n'a été proposée. Nul n'est à l'abri d'une pareille injustice. Seule la mobilisation de chacun peut mettre fin à ces coups de force.

La "Coordination des habitants" lance une pétition de soutien qui sera adressée à la préfecture (qui a pouvoir de relogement de 30 % dans le département) et appellera dans les jours prochains à une manifestation plus ou moins vigoureuse selon les décisions que prendront les autorités responsables de cette affaire.

## • E. K. C.

La cinquantaine d'espérantophones de Toulouse (adhérents à SAT-Amikaro, U.E.A., F.C.E., Eurokka...), regroupés depuis deux ans dans l'*Esperanto Kultur Centro* vous informent de la reprise de leurs activités : Emissions sur FMR le mercredi à 16 heures, quatre niveaux de cours dont un cours pour enfants (renseignements : 61 81 95 65 ou 61 25 55 77), exposition à la MJC d'Ancely et conférence débat (à 17 heures) le 16 octobre 93. Au cours du premier trimestre 94 sont déjà prévus une parti-

## C.D.E.S., MODE D'EMPLOI

Le Centre de Documentation & d'Etudes Sociales de la C.N.T., c'est: ce bulletin, publié tous les deux mois, un lieu de rencontres, de débats, et diverses activités (sorties, bibliothèque...).

### • NOTRE ADRESSE :

C.D.E.S. 7 rue ST REMESY 31000 TOULOUSE

### • POUR NOUS CONTACTER :

N'hésitez pas à venir aux débats, à passer à la permanence le samedi de 17 à 19 heures, à nous téléphoner : 61 52 86 48 (répondeur).

### • POUR TOUT VERSEMENT (ABONNEMENT, BROCHURES...) :

Utilisez le C.C.P. : C.D.E.S., N° 3 087 21 H Toulouse.

### • TARIF DE L'ABONNEMENT A "LA LETTRE DU C.D.E.S." :

Un an ; abonnement normal : 30 francs,

Un an ; abonnement de soutien : 50 francs et plus.

cipation à la "Prima de las Linguas" (Printemps des langues) et un concert de "Kajto", groupe folk des pays bas qui chante dans sa langue et en Espéranto.

### • BAIGNADE :

L'Association de Défense de la Piscine et du Parc Toulousain constate que les récentes crues de la Garonne viennent de vérifier une fois de plus que l'île du Parc Toulousain est inondable (et en l'occurrence inondée!) et que les différents projets de construction sont donc dangereux.

Par ailleurs elle nous fait savoir que la piscine vient d'être classée monument historique ce qui, espérons-le, limitera les appétits privés qui pensaient récupérer le site à leur profit.

### • PLANNING :

Le *Planning Familial* assure deux permanences par semaine (mercredi 9 à 12 h et jeudi 18 à 20 h.) 95 Grande rue St-Michel à Toulouse (tel : 61 25 54 17). Vous pouvez y discuter avec des volontaires compétent(e)s de tout ce qui touche aux différentes formes de sexualité, à la contraception, l'avortement, les maladies sexuellement transmissibles et le sida, la violence machiste... Le *planning* répond à des problèmes individuels mais mène aussi des actions collectives pour lutter contre les mentalités et les comportements rétrogrades.

Une collaboration est à l'étude avec *Forum des Femmes* qui ouvre un local tous les après midi au Mirail pour que les femmes du quartier puissent rompre leur isolement, partager leurs expériences, établir des

liens de solidarité.

### • RESEAU DE PRESSE

Au cours du dernier Congrès Confédéral, les syndicats de la C.N.T. ont décidé de modifier profondément "Le Combat Syndicaliste" en mettant fin à la conception du journal centralisé. Ils ont opté pour une solution fédéraliste, plus conforme à nos principes puisqu'elle privilégie la réalisation et le contrôle du contenu par la base militante. "Le Combat" anime désormais un modeste mais véritable réseau de presse cénétiste qui prend appui sur huit centres régionaux. Une partie de la maquette est commune. Les centres se chargent de la réalisation et de la diffusion dans leur zone d'influence respective et, si besoin, de la rédaction de pages régionales. C'est le cas de "La Lettre du C.D.E.S." qui participe bien entendu au réseau. La périodicité de publication reste fixée à deux mois.

### • BROCHURES :

Disponibles au C.D.E.S. /

- "Marx et l'Anarchisme", de Rudolf ROCKER, 15 Francs,

- "Anarchisme & anarcho-syndicalisme", de Pierre BESNARD, 5 francs,

- "T'as pas 100 balles ?", 10 fr.

- "De la première internationale à l'A.I.T.", 15 francs,

- "Suède : la SAC et le réformisme libertaire", 10 francs.

Port compris. Réduction pour les commandes groupées : 20 % à partir de 10 brochures, 40 % à partir de 20.

# UNE GREVE QUI PIETINE

**Un peu partout, les grèves et conflits sociaux s'es-soufflent. Et si les usagers, sortant de leur rôle passif habituel, s'y mettaient ?**

**Réflexions autour d'une expérience.**

Depuis trois mois, les postiers du 31500 sont toujours déterminés à lutter pour la satisfaction de leurs revendications : contre l'augmentation de leur temps de travail (deux heures par semaine) et contre la suppression de cinq tournées.

Malgré cette détermination, les moyens mis en oeuvre par les syndicats qui soutiennent le mouvement (C.G.T. et S.U.D.) ne sont pas proportionnés aux capacités de l'administration. Celle-ci, activement relayée par les bureaucrates de F.O., (dont on jugera la *représentativité* : un seul adhérent sur le secteur) joue le pourrissement.

Depuis le début septembre, le traitement des postiers grévistes est égal à 0 francs.

Aujourd'hui, les grévistes déclarent vouloir durcir leurs actions. Mais, au bout de trois mois de conflit, un élément qui nous semble essentiel a disparu : Le soutien réel qui a eu lieu pendant les premiers jours, à l'initiative d'habitants du quartier, s'est amenuisé pour trois raisons :

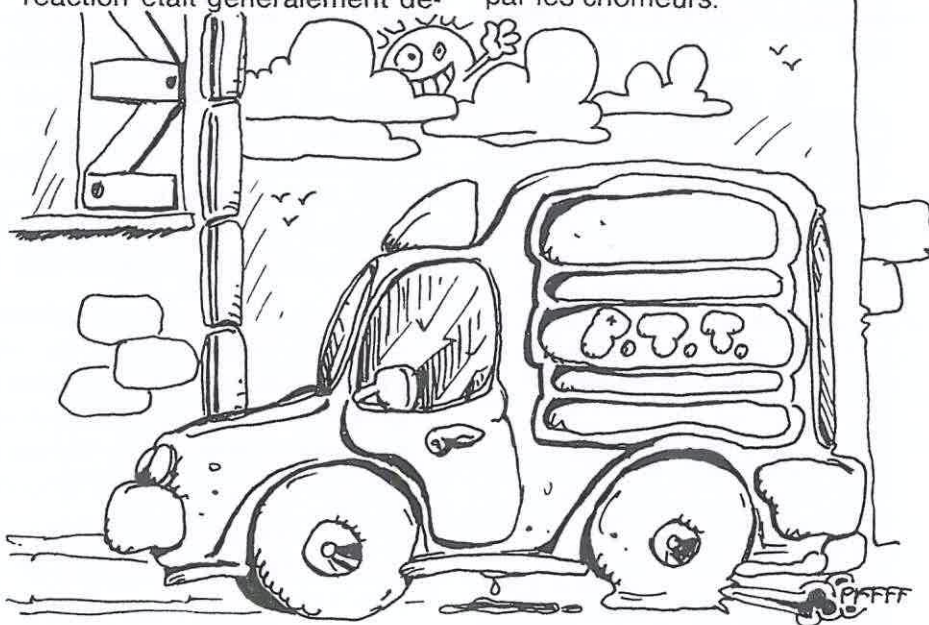
- la distribution du courrier est assurée par des *jaunes*, dont quelques fils de postiers. Les habitants ne savent plus trop s'il y a grève ou pas, et il semble difficile à certains usagers d'être solidaires alors que les postiers le sont si peu entre eux,

- la parution dans le journal local de communiqués des groupuscules politiques et des professionnels de la "pétition tout terrain" (politiciens plus ou moins rouges ou plus ou moins verts, permanents syndicaux...); ce qui a nettement donné aux gens du quartier le sentiment d'être en train de se faire

recupérer et a entraîné des rejets de la part de la population,

- la difficulté pour les usagers d'aller au delà de la déclaration de principe. Ce point nous semble mériter une réflexion. En tant qu'usagers nous même du secteur concerné nous avons pu constater que les habitants pouvaient se montrer très sensibles aux revendications des postiers. Bien sûr, la première réaction était généralement dé-

traînée des diminutions du service public ou des augmentations de tarif. Tout le monde en supporte les conséquences. Quand on parle de sauvegarde du service public, les gens savent maintenant de quoi on parle. C'est pourquoi, par exemple, de nombreux commerçants du quartier, qui nous ont reçu avec une position de principe hostile à la grève ont très vite changé d'opinion et ont signé -et fait signer parfois- la pétition. Le simple fait de dire que des tournées allaient être supprimées -leurs tournées- en a motivé plus d'un. De même, notre présence à l'A.N.P.E. a été bien accueillie par les chômeurs.



favorable, du genre "*Ils nous empoisonnent avec leur grève*", ou "*Ce sont des privilégiés, de quoi ils se plaignent*". Mais, et c'est peut-être nouveau, l'immense majorité des gens que nous avons rencontrés sur le quartier se sont montrés ouverts et les arguments ont porté.

Les discussions n'ont jamais été bien longues : actuellement, personne ne peut trouver logique, qu'avec le chômage, on impose deux heures de travail de plus à des postiers. De même, les privatisations et autres restrictions budgétaires ont en-

Cependant, s'il a été possible de populariser la lutte, les bonnes volontés sont restées théoriques. Pour les raisons évoquées plus haut, mais aussi par manque "d'habitude", les habitants ont parlé, signé, mais pas "fait". Il est symptomatique que, les postiers ni nous même en tant qu'usagers n'ayons pris l'initiative d'actions communes (ne serait-ce qu'une fête de soutien, un blocage commun de la poste...) Le début de dialogue postiers-usagers ne s'est pas concrétisé. Mais, s'il y avait "in-

• suite au verso

## GREVE...

• suite du recto  
compétence" du côté des usagers, y avait-il volonté du côté des postiers, ou plus exactement du côté de leurs organisations syndicales ? On peut s'interroger longuement sur ce point. En tout cas, on constate que, même sur le quartier, ils se sont bien gardés de mobiliser leurs autres adhérents.

Pourtant, face aux capacités de résistance et de réaction de l'administration dans le secteur public comme à celles du patronat dans le secteur privé, il apparaît de plus en plus difficile de mener des conflits traditionnels comme le conçoivent les syndicats réformistes actuellement : on croise les bras sur le lieu de travail et les permanents syndicaux cherchent le compromis.

Un conflit dur, capable d'amener quelque chose, contre le patronat ou les administrations doit se mener dans une logique combative. Nous pensons que non seulement les syndicats des autres branches professionnelles ont alors un rôle à jouer mais que le lien avec les usagers -dont nous faisons partie-, avec le public est fondamental et qu'un effort doit être fait pour susciter à ce niveau des solidarités actives, créer des réseaux, d'apprendre en quelque sorte aux gens à réagir. C'est une dimension de la lutte que nous avons insuffisamment explorée jusqu'à présent. D'autres expériences de ce type nous semblent souhaitables.

Peut-être lutterions-nous ainsi beaucoup plus efficacement contre l'Etat et les patrons, mais aussi contre les structures politiciennes et les personnalités qui ne soutiennent les mouvements de grève que pour voir apparaître leur sigle ou leur signature dans les quotidiens locaux.

En attendant, nous continuons à soutenir, à notre niveau, la grève des postiers.

**Des usagers solidaires  
cénéstistes.**

C.N.T.

A.I.T.

NON A LA "REFORME"  
DES POSTES

Passent les semaines et les mois, et les choses se précisent. La réforme tant chouchoutée par la C.F.D.T. se concrétise de plus en plus "brutalement". En fait, les avancées sociales seront bien minces. Si tu t'en tires avec 100 et 150 balles de plus par mois, ça sera pas si mal coco. Bien sûr, certains, une petite minorité, ont touché le pactole. Une reclassification sur mesure, avec les remerciements du patron. Les autres n'auront qu'à apprécier les bienfaits de la modernité. C'est vrai, quoi, avant tout était morne, figé et rébarbatif.

Maintenant, tout va mieux ! On te fout des challenges en veux-tu en voila, on affiche sur des tableaux d'honneur le nom des meilleurs éléments (comme à l'école avec les bons points ou à Moscou à une certaine époque...). L'agent dans le coup en 1993, c'est le guichetier, ce grand héros de la poste moderne, nous dit-on. Les cabinards et les personnels des B.O. n'ont qu'à aller se rhabiller. Vends des SICAV et tu sera bien vu, fils... Et si tu veux pas, reste avec les toiles 'araignées dans les services arrières. Tant qu'à toi, préposé, brises toi les reins avec le sourire pour distribuer des milliers de "postcontact", afin d'améliorer un salaire pas terrible. Et puis, pendant ce temps là, on embauche au rabais des milliers d'auxiliaire et de C.E.S. afin d'offrir un avenir radieux à nos enfants.

Les politicards socialistes qui ont mis en place ces "changements fantastiques" pourront toujours dire qu'on ne comprends pas bien le pourquoi des choses, leurs successeurs de droite sont prêts à nous les faire avaler illico, avec, dans les proches années, des "compressions de personnel", Europe oblige ... Regarde les Télécoms, ça va pas fort.

Et dis donc, collègue, qu'est-ce qu'on attend pour leur foutre à tous un bon coup de pied au c.. ?

C.N.T. - P.T.T., 34 et 42 rue de LALANDE, 33000 BORDEAUX

— VIANDE : LICENCIEMENT DE 1500 TONNES —



# Où l'on reparle de la soi-disant "crise"

Depuis 74, les politicards, les patrons et leurs médias n'arrêtent pas de nous parler de la *crise* économique. Mais le système est-il vraiment en crise ? Qu'est-ce qui se cache derrière leur *crise* ?

Nous sommes trop nombreux pour les besoins en main-d'œuvre du capitalisme, entre autre à cause des progrès de l'automatisation et puis, les salaires sont trop élevés. Un prolo vietnamien ou chinois, ça coûte bien moins cher qu'un prolo auvergnat ou alsacien.

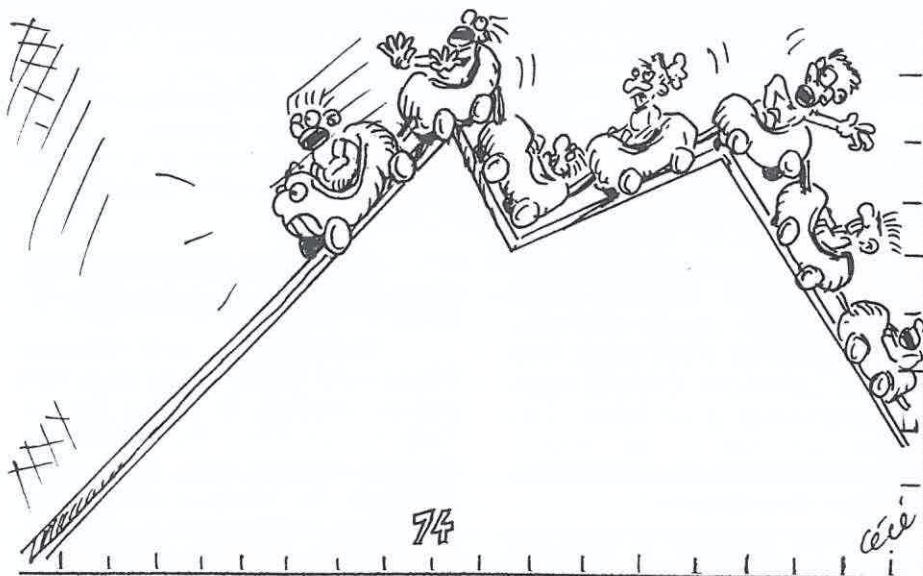
Bref, bon nombre d'entre nous, n'étant pas nécessaires au fonctionnement du système productif, sont condamnés par la logique du capitalisme, au chômage, aux stages bidons, au R.M.I., etc... Ils sont exclus. L'écart entre riches et pauvres s'accroît sans cesse.

## Qui subit le poids de la crise ?

Ce sont en fait les classes laborieuses qui subissent le poids de la *crise*. Les comptes en banque de la bourgeoisie, eux, sont toujours aussi bien remplis et bon nombre d'entreprises font des bénéfices appréciables (ce qui ne les empêche pas, par ailleurs, de licencier).

La *crise* n'est pas générale. Elle est particulière. C'est de **notre** crise qu'il s'agit. Nous seuls la subissons. On veut que ce soit nous qui supportions le poids des mutations économiques du capital. On veut de plus, profitant des dures conditions sociales auxquelles nous devons faire face, nous forcer à nous soumettre aux nouvelles formes d'organisation du travail. Alors ?! Crise économique ou augmentation de la pression exercée sur le prolétariat ? Tout ça ressemble sacrément à une arnaque !!!

La précarité et la flexibilité généralisées : voilà ce que nous réserve le capitalisme. Il faut toujours être plus rentable, tou-



jours plus productif pour faire face à la concurrence.

Il faut éviter les coûts superflus, automatiser et utiliser toujours plus intensivement les machines, employer la main-d'œuvre strictement nécessaire, la soumettre, la rendre dépendante pour pouvoir l'utiliser en toutes circonstances, la rendre modelable, taillable et corvéable à volonté.

Après avoir, dans les années 70 et 80 restructuré et fortement licencié dans la sidérurgie, la métallurgie, l'automobile et le textile (ce qui a permis en même temps la liquidation des bastions ouvriers), les capitalistes s'attaquent aux acquis sociaux, à la semaine de 39 heures, au repos du dimanche...

Ils veulent balayer les derniers obstacles qui les empêchent de

nous utiliser à leur entière convenance.

Le travail salarié nous prend du temps, mais ce temps est encore plus ou moins fixe pour l'instant. On peut s'organiser en conséquence. Le week-end nous permet également d'entretenir des liens amicaux, sociaux, familiaux, des liens de solidarité. C'est tout cela qu'ils veulent casser. On tente aujourd'hui de nous obliger progressivement à mener notre vie en fonction des intérêts de l'entreprise.

En ce sens, à la mi-août, le gouvernement s'est réuni pour adopter le projet de plan de lutte anti-chômage. Ce projet prévoit, entre autre, la possibilité de signer des contrats de travail

• SUITE AU VERSO

## CRISE ? PAS POUR TOUT LE MONDE !

Selon le magazine *Financial World* qui publie chaque année le classement des 100 capitalistes qui ont gagné le plus d'argent à Wall Street, le financier Georges SOROS a empoché en 1992 environ 650 millions de dollars (= 3,5 milliards de francs) soit, toutes les cinq minutes, plus d'argent que dans l'année une famille américaine moyenne (sans parler des familles ougandaises...). Le deuxième de la liste, un certain Michael STEINHARDT a gagné à ce petit jeu la somme de 250 million de dollars et le troisième, Alfred LERNER, 139.

On espère que la *crise* n'est pas trop dure pour eux.

## Où l'on reparle de la soi-disant "crise" (suite)

### • SUITE DU RECTO

avec des horaires calculés non plus sur une base hebdomadaire mais sur une base annuelle.

Avec cette flexibilité, plus question pour nous de pouvoir planifier nos activités personnelles et sociales. Une semaine, il faudra bosser 20 heures, une autre 60, il faudra travailler certains week-end. Difficile, dans ces conditions, d'avoir des relations régulières entre nous, des repères communs. Difficile aussi de s'organiser pour lutter. Les gouvernements qui se succèdent ont favorisé et continuent à favoriser ce processus.

Pour parfaire le tout, on développe de plus en plus les salaires individualisés, les primes au mérite, au rendement, etc... On particularise la situation de chacun pour gérer les tentatives de ripostes collectives.

Avec des rallonges minables de quelques centaines de francs, on va essayer de pousser les travailleurs à se bouffer la gueule entre eux. Certains d'entre nous vont mordre au piège et croire qu'il est possible de s'en sortir individuellement, à force de soumissions et de capitulations. C'est le vieux, très vieux principe de "Diviser pour mieux régner".

### Peut-il y avoir flexibilité sans précarité ?

C'est une autre question qu'il se pose.

La paupérisation touche beaucoup de gens. Mi-temps, stages de formation, C.E.S., R.M.I. : on se débrouille avec ce qu'on peut, c'est-à-dire pas grand chose. La constitution progressive d'une véritable armée de sans-travail constitue un moyen de pression, de chantage formidable entre les mains des capitalistes. Ils peuvent alors poser leurs conditions.

Les droits des chômeurs sont réduits. La dégressivité des allocations est instaurée puis accélérée. On supprime certains

types d'allocations. On radie beaucoup. Il s'agit de rendre le chômage difficilement tenable. Il faut préparer les gens à accepter les petits boulots (services de proximité, emplois familiaux...) précaires, des contrats à durée déterminée à la sauce flexibilité.

### Classes laborieuses, classes dangereuses ?

Evidemment, une politique d'exclusion massive, ça engendre des problèmes. La braise est encore rouge dans les banlieues. On en revient peu à peu au concepts de "classes laborieuses = classes dangereuses". Contentez-vous de ce qu'on vous donne, ou gare !!

Pauvreté et tout ce qui en découle, précarité, exploitation accrue, incertitude par rapport à l'avenir, mutations économiques : de quoi déboussoler bien des gens à la longue. Comme toujours, on voit ressurgir les discours xénophobes, fascisants, les tentatives de diabolisation des

étrangers, boucs émissaires indispensables.

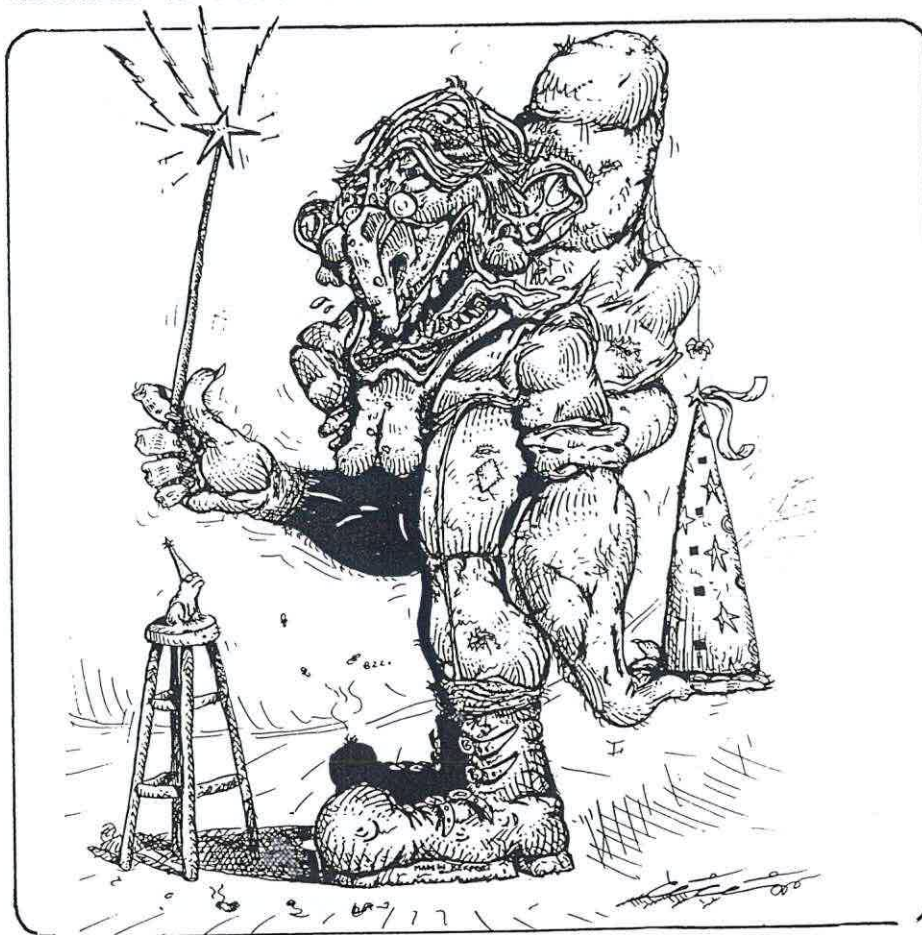
Triste tableau me direz-vous ! Pas tout à fait. Le mécontentement grandit et cherche à s'exprimer, les confédérations syndicales réformistes, bouffées par la vérole politicienne n'ont plus la côte, le mythe du communisme autoritaire est mort... La période est potentiellement porteuse. Il nous faut une organisation anarcho-syndicaliste solide, près de la réalité sociale, près du vécu des masses laborieuses, une organisation capable d'impulser des luttes partout où sont l'exploitation et l'oppression.

Le pouvoir ne nous intéresse pas. C'est l'autonomisation des classes laborieuses sur des bases rupturistes que nous travaillons.

Long et difficile ? Certes ! Mais avons-nous vraiment le choix ?

L.P.

adhérent de l'Union locale CNT de Caen



# DENONCER ET RIPOSTER

*Le problème actuel est-il de dénoncer ce que chacun connaît déjà ou bien plutôt de trouver les moyens de riposter aux méfaits du système actuel ?*

Citons un exemple parmi tant d'autres. Depuis des années déjà, les centres de tri PTT jouent à fond la carte de la flexibilité. Et pourtant, il s'agit là d'un service public. Pour remplacer les travailleurs titulaires absents, les directeurs de centre de tri ont une liste d'attente de travailleurs précaires corvéables à merci qu'ils appellent suivant les besoins du centre.

Dans ce contexte, il est évident que ceux qui sont prioritairement appelés disposent du téléphone, sont disponibles en permanence, et ont toujours montré, non seulement leurs capacités de travail, mais de plus n'ont jamais ouvert leur gueule bien évidemment.

Voilà la société d'aujourd'hui pour des millions d'hommes et de femmes, jeunes et moins jeunes. Face à ça, que font les travailleurs, que font les syndicats, et que peuvent faire ceux qui subissent une telle situation ?

Les travailleurs en général ont certainement leur part de responsabilité dans cette réalité, car si chacun se dit qu'il n'y peut rien à cause de l'immobilisme des autres (y compris des syndicats), c'est là une réponse plutôt facile. Et, pire, quand un titulaire ne se prive pas de critiquer le boulot d'un intérimaire (malheureusement, c'est monnaie courante), il y a des baffes qui se perdent.

Mais, sans décharger chacun de sa propre responsabilité individuelle, il faut bien dire que les grands responsables d'une telle situation, ce sont bien évidemment les bureaucraties syn-

dicales qui ont depuis longtemps tout fait pour empêcher une riposte d'ampleur, et, ce qui est grave, à des époques où il était encore temps d'éviter la situation que nous connaissons aujourd'hui.

Je sais qu'à ce genre de critique, certains syndicalistes de base, dévoués et sincères, se sentent directement attaqués. Ils ont tort. Car ce n'est pas tant eux mêmes que le système syndical qu'ils cautionnent que nous critiquons.

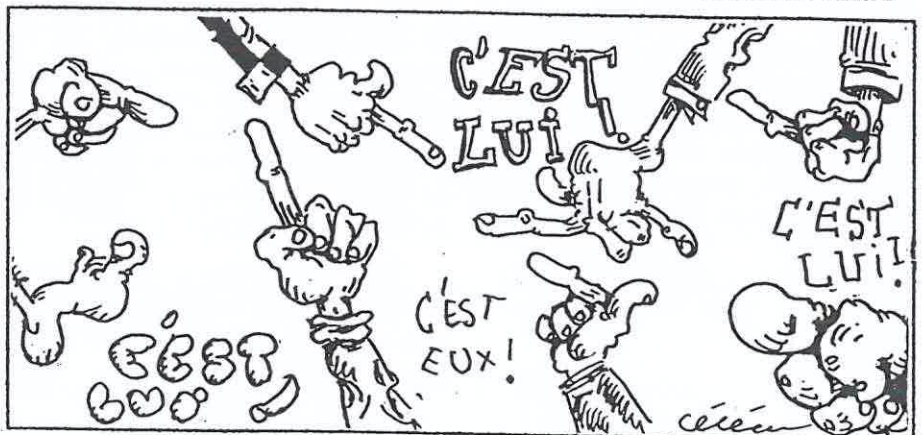
De deux choses l'une : soit les syndicats ont la représentativité qu'ils prétendent avoir, et alors, ils n'ont aucune excuse de n'avoir pas mobilisé les travailleurs, en l'occurrence sur la réforme des PTT qui aboutit à de telles situations insupportables ; soit ils ne l'ont pas, et dans ce cas, il est curieux qu'on mente en permanence aux travailleurs en leur faisant croire que les syndicats sont en mesure de résoudre leurs problèmes. En réalité, il y a un peu des deux. Certains syndicats, particulièrement la CFDT, ont depuis longtemps et ouvertement accepté cette situation. Quant aux autres, CGT en tête, qu'ont-ils fait ?

Ce qui compte dans la lutte, ce n'est pas tant les paroles que les actes. A quoi sert une Fédération

Syndicale si ce n'est à favoriser la coordination des luttes. Qu'ont fait les Fédés quand ici ou là des travailleurs se sont véritablement mobilisés pour riposter à la réforme des PTT ? Rien n'a été fait pour étendre et coordonner les luttes, chacun a pu le constater. Les raisons à cela ? Elles sont probablement multiples. Entre ceux qui acceptent le système et ceux qui ne veulent prendre aucun risque, surtout de perdre leur pouvoir syndical et les avantages correspondants, il y a déjà de quoi comprendre la situation ! De plus, particulièrement dans le secteur public, comment comprendre que tous ces chefs, prétendument syndicalistes, des chefaillons de base aux directeurs départementaux en passant par les chefs de centre de tri, vont lutter et contrecarrer une réforme dont ils sont les premiers promoteurs, voire même les concepteurs ? A ce propos, il serait certainement éloquent de dresser la liste de tous ces "syndicalistes" impliqués dans la réforme des PTT. Car ce n'est pas uniquement la compromission dans les Commissions Administratives Paritaires (C.A.P.) qui fait ce que sont les syndicats, mais leur imbrication même dans la hiérarchie de l'administration.

Quels intérêts communs ont à défendre un Chef de centre de tri qui applique la réforme des PTT et un intérimaire, voire même un titulaire qui la subissent ?

• SUITE AU VERSO



## DENONCER...

• SUITE DU RECTO

Concrètement, qu'y pouvons-nous et quel doit être le message, l'action de la C.N.T. ?

Certains syndicats n'hésitent pas à mettre dans leurs revendications la titularisation des intérimaires. Nous non plus. Maintenant, dans la pratique, que se passe-t-il ? Dans la pratique, cette revendication passe à la trappe. Et bien, là comme ailleurs, la C.N.T. doit être conséquente jusqu'au bout; d'une part nous ne devons plus cautionner des grèves qui n'aient pas prioritairement cet objectif, d'autre part nous devons nous battre partout, pour que cette revendication prioritaire le soit effectivement dans la réalité.

Il n'y a pas seulement une exigence morale, il y a également une nécessité. Dans une société qui nous divise sans cesse davantage, il n'y a pas de solution en dehors de la SOLIDARITE si cet élément essentiel qui a présidé à la naissance du mouvement ouvrier lui-même n'est pas concrètement remis à l'ordre du jour comme une condition sine qua non d'une possible renaissance du syndicalisme, rien ne changera.

La première chose qu'ont fait les travailleurs à la naissance du syndicalisme, avant même qu'il ne soit défini comme révolutionnaire ou réformiste, ce sont les caisses de secours mutuel. De la même manière qu'ils ont propagé avec succès l'idée de "l'autogestion des luttes", les anarcho-syndicalistes doivent aujourd'hui intensifier leur propagande et leur action en direction d'une véritable solidarité. C'est aussi par là que passe la lutte pour le partage des richesses et l'abaissement du temps de travail. L'unité indispensable des travailleurs passe par des revendications égalitaires et solidaires.

L.S.

## POTION AMERE

Il n'y a pas que les entreprises en difficulté qui licencient. L'O.C.P.R. (Office Commercial Pharmaceutique Répartiteur : grossiste pharmaceutique), 73 agences en France, environ 6 000 salariés, est une entreprise parfaitement saine, largement bénéficiaire, mais elle cherche tout de même à faire des économies. C'est que les propriétaires de l'O.C.P.R. ont changé et les nouveaux actionnaires (un groupe allemand) veulent récupérer très vite l'argent investi.

Pour cela, d'abord on automatise et on réorganise. A Toulouse en particulier, l'installation d'un magasin automatique permettra de supprimer 40 emplois ... sauf si les salariés acceptent de voir leur temps de travail **et leur salaire** réduit d'un bon quart (le salaire moyen est actuellement de l'ordre de 6 000 francs). La Dépêche du Midi, fidèle à sa conception de l'information s'est contentée de l'interview du directeur d'établissement, sans ja-

mais mentionner les atteintes aux conditions de travail, les mutations arbitraires, les pertes de salaire.

En particulier, aucune information n'est faite sur les projets réels de la direction, les bruits les plus fantaisistes circulent. Tout est fait pour diviser les travailleurs, voire même les opposer (sur le thème de "Quelques emplois en moins à Montauban, c'est quelques emplois de plus à Toulouse"..."). Les syndicats réformistes présents, C.G.T. et C.F.D.T. n'ont aucune action revendicative et se contentent d'aider la direction à re-

classer les salariés menacés en proposant des formations externes.

Les salariés ne doivent donc compter que sur eux mêmes. Certains l'ont bien compris, puisque, dans certaines agences (Bordeaux, Metz...), ils commencent à faire entendre leur voix.

Patrick



## METRO ET BUS GRATUITS

La campagne de propagande pour la gratuité que la C.N.T. a été la seule organisation à mener lors de l'inauguration du métro de Toulouse (affiches, tracts, diffusion de la "Lettre du C.D.E.S.", métro de carton circulant en ville, ...) a rencontré pour le moins un succès d'estime malgré les critiques des habitués pisse-vinaigre, criant que "ce n'est pas réaliste".

A propos de réalisme, un copain nous fait passer une coupure de presse qui devrait faire réfléchir les constipés de l'imagination. On lit en effet dans "La Dépêche" du 17 juin, "**Léon Eeckhoutte ... estime qu'à l'avenir il faudra même envisager sérieusement la gratuité totale des transports en commun**". Vous avez bien lu, l'ex-président du Conseil général mais toujours président de la SEMVAT serait **pour la gratuité totale du bus et du métro**. Mais pour quoi rejeter ce projet dans l'avenir ? Quand une idée est bonne, c'est tout de suite qu'il faut l'appliquer !

Et, en attendant la gratuité totale sur le réseau de la SEMVAT, parions que Léon Eeckhoutte fera sauter les amendes qui pleuvent sur tous ceux qui, n'écoulant que la voix de son *président*, appliquent déjà ses idées. Chiche ?

Popaul

# Pour éviter le service militaire, une des solutions : l'objection

Tout d'abord, il convient de dire que l'objection de conscience est loin d'être ce qu'il y a de plus parfait : la durée du service civil est le double de celle du service militaire, ce qui fait 20 mois, et, lorsqu'on est objecteur, on sert de main d'œuvre peu coûteuse, souvent pour faire le *sale boulot*.

Quand on est anarchiste, la meilleure attitude à adopter c'est l'insoumission, théoriquement, mais il faut savoir que s'il n'y a pas de médiatisation et un bon soutien derrière soi, on risque de passer une partie de sa vie au tribunal et/ou au trou.

Sinon, on peut aussi essayer de se faire réformer, ou de faire la coopération ou encore l'une des récentes formes de service civil à l'intérieur même du service militaire ; mais pour ça, mieux vaut avoir quelqu'un de haut placé dans la famille ou être diplômé d'une école supérieure...

Alors, si tu n'as pas envie de supporter l'humiliation, l'endoctrinement et le réveil au clairon, si tu ne veux pas risquer la prison, si tu n'es pas le fils de Léotard et que tu ne sors pas de polytechnique, pourquoi pas choisir l'objection ?

## FICHE PRATIQUE

La première chose à faire, c'est demander le statut d'objecteur ; il suffit d'envoyer, en recommandé avec accusé de réception et en gardant un double (comme pour toute correspondance avec l'armée) au B.S.N. (Bureau du Service National) dont tu dépends (Pour Toulouse: Monsieur le colonel, commandant du Bureau du service national, caserne Pérignon, 31066 Toulouse cédex) la lettre type suivante :



Nom, prénom,  
Adresse,  
Date de naissance,  
Matricule.

En recommandé avec  
Accusé de réception

"Monsieur le Ministre de la Défense,

Pour des motifs de conscience, je me déclare opposé à l'usage personnel des armes. Je demande donc à être admis au bénéfice des dispositions de la loi relative à l'objection de conscience"

A..... le .....

Remarque : il faut absolument que les termes *pour des motifs de conscience* et *opposé à l'usage personnel des armes* soient dans la lettre (même si comme nous, tu seras des premiers à prendre les armes le jour de la révolution).

Pour accélérer le traitement, on peut ajouter à ses coordonnées, le matricule et la date de naissance.

La demande peut être faite à partir du recensement jusqu'au grand maximum 15 jours avant l'incorporation.

Une fois qu'on t'a accordé le statut, il s'agit de trouver une association ou administration habilitée à recevoir des objecteurs de conscience et d'en rencontrer un responsable pour mettre au point toutes les modalités (rôle de l'objecteur, horaires, congés, rémunération, etc...). Pour cela, le **"Guide pratique de l'objection de conscience"**, édité par le M.O.C. (Mouvement des Objecteurs de Conscience) sera utile. Il peut être consulté à la bibliothèque du C.D.E.S., 7 rue St Remesy, 31000.

Quand tu as trouvé l'association qui te convient, tu peux, selon ton cas, attendre ton incorporation (le 15 du mois impair qui suit ta date d'incorporation militaire) ou résilier ton report d'incorporation en choisissant le mois qui te va le mieux (une incorporation d'O.C. a lieu le 15 de chaque mois impair) ; la demande d'annulation du sursis doit être adressée toujours au B.S.N. avec la mention "contingent des Objecteurs de Conscience".

Une fois incorporé, l'O.C. dépend de la D.R.A.S.S. (Direction régionale des affaires sanitaires et sociales) et du ministère de tutelle (environnement pour une association écologiste, D.R.A.S.S. pour le secteur social...)

• suite au verso

## Pour éviter...

• suite du verso

A titre d'indication, l'O.C. touche environ 2 600 Francs par mois avec la solde, l'indemnité logement et l'indemnité "subsistance"; il a droit à un certain nombre de transports gratuits et à tarif réduit, à une certaine protection sociale, et à quelques jours de stages (formation); il peut aussi demander un congé exceptionnel sans solde, ce qui lui permettrait de n'effectuer "que" 17 mois de service civil.

Pour trouver des coordonnées d'associations, il existe un minitel (36.15 M.O.C.), des journaux (Urgences pacifistes, le Journal des Objecteurs, l'Union pacifiste...) et l'on peut trouver la liste des associations agréées au C.I.D.E.S. (1 rue Joux-Aïgues, 31000 Toulouse)

Pour plus de renseignements, ou s'il y a un problème avec l'armée, tu peux aussi contacter le C.O.T. (Collectif des Objectrices et Objecteurs Tarnais) : C.O.T., B.P. 229, 81006 ALBI CEDEX.

A la C.N.T./A.I.T., nous n'accueillons pas d'O.C., considérant qu'il est contraire à notre éthique anarcho-syndicaliste qu'un militant soit permanent rétribué de quelque façon que ce soit.

LENIOL,  
(Jeunes Libertaires C.N.T.)

MAIS, ILS VONT  
FINIR PAR ABOLIR  
L'ARMÉE !!



## C'ETAIT DANS LE JOURNAL

Depuis le 1er juin 93, une directive européenne fixe à 48 heures, y compris les heures supplémentaires, le maximum de travail hebdomadaire. Mais la Grande Bretagne a déjà obtenu le droit de dépasser ces 48 heures chaque fois que *les salariés l'ont eux-mêmes choisi*. Et s'ils ne font pas le bon choix, en Grande Bretagne comme en France, c'est la porte.

Allemagne : plus de 200 000 personnes ont exigé d'être rayées des registres ecclésiastiques et se refusent désormais à payer l'impôt d'église (qui est pratiquement obligatoire là-bas). Le mouvement s'accélère. "La Croix" (26 sept), qui parle de véritable "hémorragie" précise que les vilains pécheurs seront privés *"des services pastoraux et sacramentels de l'Eglise"*. Ils vont pas s'en remettre.

Un salaire de 30 000 francs par mois pour ne rien faire ? C'est exactement ce qu'a touché la femme du sénateur-maire R.P.R. de Nice pendant deux ans. Et en plus, son "entreprisisme" lui a offert des congés payés aux Seychelles et à l'île Maurice. C'est de l'abus de bien sociaux, mais gageons que la dame ne s'en sortira pas trop mal.

Fermant l'université d'été du Front National, Jean-Marie Le Pen s'est longuement inquiété d'une *"décadence de la civilisation"*. Vous allez voir qu'il va finir par s'inquiéter de la montée du fascisme.

Dernière de la classe européenne, la France persiste et signe : le dernier plan anti-drogue du gouvernement est un monument de l'idéologie réactionnaire. En Europe du nord, les mesures policières sont progressivement reléguées dans les poubelles, les toxicomanes moins nombreux et ceux qui le sont ne se contaminent pas par le Sida. En France, le ministre de la santé se gargarise sur *l'urgence absolue* mais le nombre de personnes traitées par la méthadone passe de 52 à 269 alors qu'il est déjà supérieur à 4

500 en Allemagne. Le Sida a encore de beaux jours chez nous.

Un policier condamné pour avoir tabassé un arabe : le brigadier Catry va sûrement entrer dans le livre des records ! Il avait pourtant soigné le travail, ayant poussé le dévouement jusqu'à se casser un doigt. Au début, tout s'était d'ailleurs passé normalement : l'immigré avait été mis en examen pour *"coups et blessures volontaires à agent de la force publique"* ... jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'il s'agissait du fils d'un haut fonctionnaire de l'émirat pétrolier de Bahreïn !



Pas contents, les éditeurs scolaires : ils dénoncent ce qu'ils appellent le *"photocopillage"*, c'est-à-dire les photocopies faites dans les écoles sans qu'on leur reverse un kopeck, même dévalué. Mais en ce qui concerne le racket que représentent la vente forcée des manuels scolaires (une rentrée en seconde coûte pas loin de 800 à 1000 francs rien qu'en bouquins), ils ne pipent mot. C'est pourtant un beau pillage du portefeuille des parents.

Le Canard publie l'information suivante : *"Les 1 200 congressistes, seuls ou accompagnés, seront logés comme des princes et des princesses dans les 20 meilleurs hôtels de Nantes"*. Qui sont ces princes et ces princesses ? Les hauts responsables de la Sécu. Qui les invite ? leurs dirigeants, les "syndicalistes" qui gèrent les caisses. Avec quoi se payent-ils la vie de château ? Nos cotisations. Et devinez qui va encore se serrer la ceinture pour boucher le trou de la sécu pendant que nos élus syndicaux s'empifrent ?

Oeil de Lynx

# viol au dessus d'un nid de caousou

L'école catholique du Caousou est depuis toujours l'une des préférées de la bourgeoisie toulousaine. C'est très chic, un peu onéreux, mais on est sûr de ne pas y côtoyer les jeunes de banlieues. On y reste entre gens du même monde.

L'affaire qui y croupit depuis des mois n'en prend que plus de relief. De quoi s'agit-il ?

Une lycéenne, accuse un groupe d'élèves de l'avoir violée, d'avoir filmé le viol et d'avoir fait circuler le film parmi les nombreux amateurs du lycée. L'affaire n'a été connue du public que plusieurs mois après les faits.

Cette affaire est exemplaire à plusieurs titres.

La presse, même si elle a porté l'affaire sur la place publique, a pour une fois appliqué les principes élémentaires de déontologie : elle n'a toujours pas donné le nom des présumés violeurs (même pas en les présentant comme des "témoins importants" ce qui permet habituellement de tourner la difficulté).

Nous sommes bien d'accord que tout accusé est tenu pour innocent tant que les preuves du délit ne sont pas apportées (Encore qu'il suffise ici de visionner leur propre film...) et que, dans l'attente, les noms ne doivent pas être livrés en pâture au public. Mais nous aimerions que tous les accusés soient traités avec la même délicatesse, même quand ils ne sont pas les héritiers des plus grandes familles toulousaines.

Deuxième remarque : la justice avance avec grandes précautions. Les personnes mises en examen sont toujours

libres de leur mouvement. Il n'a pas semblé nécessaire de les garder sous les verrous pour favoriser la manifestation de la vérité. Nous sommes favorables à une justice qui respecte les droits de la défense et n'incarcère pas systématiquement les "mis en examen". Espérons que nombreux seront ceux qui profiteront de ces mê-

mesure d'affirmer que jamais, au grand jamais, le film n'a été introduit dans l'établissement pour circuler de main en main ? Et, s'il n'en a jamais été question dans l'établissement, comment expliquer, je cite "La Croix" que "beaucoup d'élèves de l'établissement aient été au courant de ces agissements et aient glosé sur ces soirées très particulières". Tout le monde était donc au courant, sauf les bons pères. Mais à quoi donc servent les confessions ?

Enfin, plus en profondeur, il y a lieu d'examiner le rôle de l'Eglise dans le viol. En refusant aux jeunes toute sexualité, en diabolisant le préservatif, en prônant l'abstinence, l'église catholique organise la répression sexuelle. A aucune époque, dans aucun lieu (et certainement dans aucun

séminaire...) la morale hypocrite de l'Eglise n'a été appliquée. Elle donne toujours lieu à des "échappements", des violences sexuelles. Les récents bizutages qui, dans les classes post-bac des écoles catholiques, tournent bien souvent autour du sexe en sont une preuve de plus. La répression sexuelle, les frustrations engendrent le viol aussi sûrement que l'énergie nucléaire dégage des radiations ! Au lieu de faire la morale aux autres, les évêques devraient s'interroger sur leur responsabilité.

Enfin, à l'heure où l'enseignement privé réclame une augmentation de ses subventions (déjà bien grasses), cette affaire fait la preuve que le fameux "caractère propre" est, sur le plan éducatif, très en dessous de ces prétentions.

C.M. C.N.T. Education Toulouse



mes droits.

Enfin, il y a lieu de s'interroger sur le rôle de l'enseignement catholique dont les principaux présumés violeurs sont issus.

La direction du Caousou et la Croix du Midi proclament que, le viol ayant eu lieu en dehors de l'établissement, ils n'ont aucune responsabilité. Argument spécieux : quand un élève gagne une compétition ou un concours, la Croix titre "Un élève du Caousou Premier à tel endroit", même quand l'exploit n'a pas eu lieu dans les murs du lycée. Si les élèves sont du Caousou quand ils gagnent, ils le sont aussi quand ils violent.

Deuxièmement, le film vidéo tourné par les violeurs a fait participer de nombreux élèves au viol par écran interposé. La direction du Caousou est-elle en

# TROIS MILLIONS DE CHOMEURS

=

# TROIS LOIS SCELERATES DE TROP

En quelques mois, manipulant l'inquiétude d'une partie de la population et exacerbant la xénophobie d'une autre, l'Etat vient de sortir un ensemble impressionnant de lois qui restreignent considérablement les libertés publiques. L'appareil répressif que le gouvernement est en train de mettre au point présente deux caractéristiques majeures, d'abord et pour une bonne part, il s'applique à tout le monde (et pas simplement aux "délinquants" et aux immigrés, comme les médias se sont appliqués à le faire croire) et d'autre part il est extraordinairement bien calculé, puisque la juxtaposition de mesures qui, annoncées isolément, peuvent paraître limitées, aboutit en fait à des privations massives de liberté.

Il faut remonter très loin, probablement à l'époque de Pétain pour retrouver un ensemble répressif aussi cohérent. On peut pronostiquer que, les mêmes causes produisant les mêmes effets, aujourd'hui comme à cette époque, ces lois aboutiront à une masse d'abus, à des injustices monstrueuses et même à des morts d'homme. Les bavures et autres accidents qui se sont multipliés ces derniers temps donnent une idée de ce que l'augmentation des pouvoirs de la police peut provoquer.

L'attaque de l'Etat contre les libertés porte sur trois grandes lignes juridiques : le code de procédure pénale, celui de la nationalité et, enfin, le droit d'asile.

## CODE DE PROCEDURE PENALE

N'importe quel policier en tenue peut maintenant demander les papiers de n'importe qui, en toutes circonstances, surtout s'il n'a rien fait. Quand rien ne se passe, la police crée l'événement. Le simple fait de ne pas avoir de papiers sur soi peut coûter quatre heures de poste. Le prétexte est de lutter contre la fameuse *délinquance*. La réali-

té, que les citoyens de base seront empoisonnés par les contrôles dans la rue... tandis que les Patric Sabatier et autres escrocs notoires continueront à rouler en Mercedes. Eux n'ont rien à craindre de la réforme Pasqua, ils sont bien les seuls.

L'autre réforme du code de procédure pénale concerne la garde à vue. Les policiers informeront de leurs droits les "gardés à vue". Mais rien ne les obligera dorénavant à les respecter. En particulier, la nullité de procédure qui sanctionnait la non observation de ces droits est supprimée. Les droits de la défense passent à la trappe.

## CODE DE LA NATIONALITE

L'ancien code de la nationalité -déjà pas si libéral que ça est littéralement pulvérisé. Les enfants nés en France de parents étrangers resteront étrangers jusqu'à 16 ans. S'ils veulent devenir français, ils devront le demander (et on pourra le leur refuser) entre 16 et 21 ans. De zéro à vingt-et-un ans, tout enfant né en France de parents immigrés est condamné à vivre dans l'incertitude. Il ne sera jamais égal aux autres jeunes. On le pousse dans les bras des intégristes qui, eux, l'accueilleront sans attendre 16 ou 21 ans.

Quant aux français ou aux françaises qui veulent épouser un "étranger", qu'ils s'attendent aux pires difficultés. Le Maire pourra suspendre leur mariage en cas de *doute* et le conjoint

n'aura une carte de séjour qu'après un an de mariage *vérifié*. La loi ne dit pas comment se mesure le doute municipal ni en quoi consiste la *vérification*. Après le droit royal de cuissage, le droit républicain de *vérification* !

## CODE DE LA HONTE

Mais tous les records sont battus avec ce qui devient une abolition camouflée du droit d'asile. Le ministère de l'intérieur, dont on connaît l'humanisme, aura les plus grandes facilités pour expulser les demandeurs d'asile. En dehors des Bokassa, reçus avec tapis rouge, la vie n'était pas déjà rose pour eux. Lisez simplement le dernier livre-témoignage d'Anne Tristan ("Clandestine", chez Stock), ça donne le frisson. Maintenant, ce sera pire. Or, un réfugié politique qu'on renvoie dans une dictature, c'est un homme, c'est une femme qu'on assassine.

Face à trois millions de chômeurs, la seule véritable réponse du gouvernement est donc d'imposer trois séries de lois scélérates. C'est effectivement une façon de museler un éventuel accès de colère (garde à vue, papiers...) et de charger un peu plus le bouc émissaire (l'étranger). Après le traitement social du chômage, nous entrons au temps de son traitement policier. Courage, c'est peut-être qu'en face, ils sentent venir le temps de la colère.

Angel Rodriguez-Sierra

